

# Ancrer la politique SSP dans l'agroécologie

Cette fiche d'information est l'un des cinq messages clés de plaidoyer soulignant les lacunes du projet de politique de l'Union africaine sur les Systèmes Semenciers Paysans (SSP) 2025. Pour un contexte complet, lisez-la parallèlement au document complet disponible ici.

**Systèmes Semenciers Paysans (SSP) sont des systèmes semenciers communautaires dirigés par de petits exploitants agricoles, en particulier des femmes. Ils fournissent plus de 80 % des semences africaines et sont essentiels à la souveraineté semencière et alimentaire. Les SSP sont :**

- Enraciné dans les connaissances traditionnelles et les pratiques culturelles.
- Biodiversité, résilience et rentabilité.
- Adapté aux conditions agroécologiques locales.
- Essentiel pour l'adaptation au climat, la sécurité alimentaire et la restauration des écosystèmes.

## Message principal

**Le projet de politique SSP de l'UA doit s'appuyer sur les valeurs et principes agroécologiques. Sans cela, la politique risque de renforcer les modèles semenciers industriels imposés par le haut, qui fragilisent les systèmes africains existants et efficaces. Cette politique doit intégrer :**

- **Co-création de connaissances :** Valoriser de manière égale les connaissances des agriculteurs, des autochtones et des scientifiques.
- **Pertinence culturelle :** Reconnaître les graines comme faisant partie de l'identité, de la tradition et des habitudes alimentaires.
- **Décentralisation :** protéger le contrôle local et la diversité, résister à l'harmonisation néfaste.

## Objections et réponses courantes

- **L'agroécologie est moins productive :** les SSP nourrissent 70 à 80 % de l'Afrique et renforcent la résilience.
- **L'agroécologie manque de clarté :** reconnue mondialement par la FAO, le HLPE et les États africains.
- **Résistance du secteur privé :** l'agroécologie permet des marchés de semences pluriels et des entreprises locales.
- **Contraintes en matière de ressources : renforce les capacités locales et propose des solutions durables et à faible coût.**
- **Difficile à gouverner :** les modèles décentralisés peuvent utiliser des outils numériques pour la coordination.
- **Conflits avec les agendas des donateurs :** un dialogue inclusif peut aligner diverses parties prenantes.

## Études de cas

Des études de cas de SSP agroécologiques démontrent la viabilité et l'ampleur de ce système. Consultez le document complet ici pour découvrir une série d'études de cas démontrant l'efficacité du SSP basé sur les principes et pratiques agroécologiques.

## Appel à l'action

- Intégrer l'agroécologie dans l'ensemble du texte politique.
- S'aligner sur l'Agenda 2063, le PDDAA et les objectifs de l'Afrique en matière de biodiversité et de climat.
- Affirmer les droits des agriculteurs aux semences, à la culture et à l'innovation.
- Reconnaître le SSP comme un pilier stratégique du développement de l'Afrique, et non comme une exception informelle.

## Lien vers les cadres clés

- **UNDROP & UNDRIP :** Droits sur les semences et la biodiversité pour les paysans et les peuples autochtones.
- **TIRPAA :** Soutient les droits des agriculteurs à conserver, utiliser et échanger des semences.
- **CBD & GBF post-2020 :** Conservation de la biodiversité in situ via SSP.
- **CCNUCC et CDN :** les SSP soutiennent la résilience climatique.
- **Loi modèle de l'Afrique :** défend les droits des communautés et la souveraineté sur les semences.